

NOTICE UTILISATEUR SELON REGLEMENT E.L.P. 2016/425 CE

Désignation modèles usine HC SAFETY : F001

Désignation modèle distributeur : OZAKI 9100174 / F9B9100174 / 9102130

Désignation modèles usine HC SAFETY : F03

Désignation modèle distributeur : OZAKI 9102127 / F9B9102127

Désignation modèles usine HC SAFETY : F002

Désignation modèle distributeur : OZAKI 9102128 / F9B9102128

ATTENTION : Cet écran facial n'offre pas une protection illimitée des yeux. Pour votre propre protection, veuillez lire ces instructions entièrement avant utilisation.

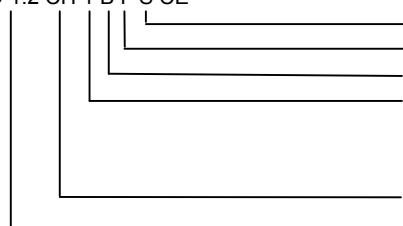
Cet écran facial associé à une protection en plastique / en treillis est conformes aux exigences du Règlement Européen 2016/425/CE, portant sur les équipements de protection individuelle, sont fabriquées conformément aux exigences de la norme EN166 : 2001 (NF EN166 : 2002), EN1731 : 2006 (NF EN1731 : 2007) et ont un marquage CE.

Domaines d'utilisation :

Cet écran facial a été conçu pour protéger l'utilisateur contre les risques de blessure aux yeux et au visage par des impacts mécaniques ou des projections liquides (sauf écrans grillagés). Il est marqué sur la visière et sur la monture par une série de numéros et symboles indiquant le fabricant, le champ d'utilisation, les capacités de protection et les caractéristiques des performances de l'écran facial. Les marquages sur la monture et sur l'écran ont les significations suivantes :

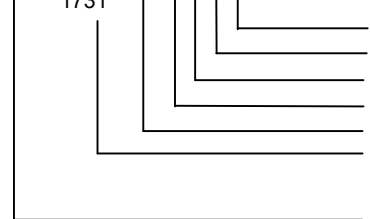
Marquage de l'écran polycarbonate (plastique)

2C-1.2 CH 1 B F S CE



- S** Solidité mécanique renforcée pour particules (5,1m/ s)
- F** Protection contre particules à grande vitesse de faible énergie (45m/ s)
- B** Protection contre particules à grande vitesse de moyenne énergie (120m/ s)
- Classe optique (tolérance de la puissance optique suivant la durée d'utilisation)**
- 1** Port permanent
- 2** Port occasionnel
- 3** Port exceptionnel
- CH** Identification du fabricant
- Teinte oculaire** Incolore (90% de transmission de la lumière) / Jaune (89%)

Marquage de la monture/écran grillagé

CH 166 3 A B F S CE
1731

- S** Solidité mécanique renforcée pour particules (5,1m/ s)
- F** Protection contre particules à grande vitesse de faible énergie (45m/ s)
- B** Protection contre particules à grande vitesse de moyenne énergie (120m/ s)
- A** Protection contre particules à grande vitesse de haute énergie (190m/ s)
- 3** Protection contre les gouttelettes et projections liquides (EN166).
- Standard suivant application**
- EN 166 Lunettes de sécurité
- EN 1731 Treillis protecteur des yeux et du visage
- CH** Identification du fabricant

AVERTISSEMENTS:

Ce produit constitue une protection pour le visage contre les dangers d'impacts modérés mais n'est pas incassable. Un écran de classe « S » ne protège pas contre les objets durs et tranchants. Si les lettres d'impact S, F, B et A ne sont pas communes à l'écran et à la monture, alors c'est le niveau le plus faible qui doit être assigné au protecteur complet.

Si la lettre d'impact (S, F, B ou A) n'est pas suivie de la lettre T, le protecteur doit être utilisé uniquement contre les particules lancées à grande vitesse à température ambiante.

Ne pas modifier ou altérer l'écran.

Les visières rayés ou endommagés doivent être remplacés par des produits d'origines. Si la monture est abîmée, remplacer tout l'article.

Cet écran facial n'a pas d'action filtrante particulière. Il n'offre pas de protection contre les projections (y compris le métal fondu), les solides chauds, les risques électriques, les rayonnements infrarouges et ultraviolets.

Dans des circonstances particulières, certaines peaux extrêmement sensibles peuvent ressentir des allergies suite à un contact épidémique avec certains matériaux.

Une protection portée simultanément avec des lunettes correctrices/ophtalmiques peut transmettre l'impact d'un choc et constitue un risque potentiel pour l'utilisateur.

UTILISATION : Cet écran facial a été conçu pour votre sécurité. Il doit être porté tout au long de l'exposition au risque. Quittez le lieu de travail en cas de malaise ou d'irritation ou si l'écran facial est endommagé.

ENTRETIEN : L'écran doit être nettoyé avec un produit de type eau savonneuse, solution optique, ou solution légèrement alcoolisée, puis séché avec un tissu doux. Ne pas utiliser de matière abrasive.

DUREE DE VIE : Comme tous les produits de protection la durée de vie de celui-ci dépendra du domaine d'utilisation et du soin apporté à son entretien et à son stockage. Inspecter le produit avant toute utilisation. Après usage, l'article doit être remis dans son emballage protecteur d'origine. Dans tous les cas, le produit doit être remplacé après une période de 2 ans à compter de sa première utilisation.

MONTAGE ET REMPLACEMENT DES ECRANS (si applicable): Utilisez uniquement des pièces de rechange d'origine. Pour remplacer la visière, vous assurez de la compatibilité du marquage et que la bonne visière est montée. Ce produit est livré prêt à l'emploi. Dans le cas du remplacement de l'écran, vous assurez que les ergots disponibles sur la monture soient correctement engagés dans les 3 à 5 orifices correspondant de la visière et que celle-ci soit solidement fixée.

TRANSPORT: Le protecteur doit être transporté dans son emballage d'origine.

STOCKAGE: A conserver au sec (humidité <90%) et à température ambiante (entre 5 et 55°C).

RECYCLAGE: Ce produit et son emballage sont composés de différents éléments, plastique ou métallique (dans le cas d'un écran en treillis). Veuillez à respecter la législation en vigueur sur le territoire afin de permettre leur recyclage de manière responsable.

Fabriqué par : HO CHENG SAFETY ENTREPRISE CO. LTD.
No.5, alley 9, lane 48, San Chun St. Shu Lin District – New Taipei City – TAIWAN
www.hc-safety.com

Importé par : F1 DISTRIBUTION - ZA de la Creule 59190 Hazebrouck - FRANCE
tél: 0328509595 fax: 0328501001 www.f1distribution.com